



Département des Alpes de Haute Provence
COMMUNE DE SISTERON

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance Ordinaire du 18 Décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre
Et le dix-huit du mois de DECEMBRE

Membres en exercice :	29
Membres présents :	23
Procurations :	5
VOTES :	27
POUR :	27
CONTRE :	/
ABSTENTIONS :	/
Date de convocation :	12/12/2024

Le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur Daniel SPAGNOU, Maire, s'est rassemblé à l'Hôtel de Ville, dans la salle ordinaire de ses délibérations, sous la présidence de Monsieur Daniel SPAGNOU, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : MM/MMES SPAGNOU D. TEMPLIER JP. REYNIER C. PERARD F. PELOUX N. CODOUL B. GHERBI C. LAUGIER N. LOUVION C. BRUNET M. TOUCHE C. GARCIN F. CLARES P. BOY JP. GALANTINI V. JOURDAN E. ODDOU S. MUNS A. SCHMALTZ E. PAYAN L. MORARD S. SEBANI S. FERAUD S.

PROCURATIONS : M. Christian GALLO à M. Franck PERARD
Mme Colette RODRIGUEZ à M. Jean-Pierre TEMPLIER
M. Hugo PICHON à M. Bernard CODOUL
M. Sylvain JAFFRE à Mme Stéphanie SEBANI
M. Jean-Louis CLEMENT à Mme Stéphanie FERAUD

ABSENT EXCUSE : DERDICHE C.

Mme Léa PAYAN est élue secrétaire de séance.

2024-11-13-SF

M. SPAGNOU, membre de cette association, ne prend pas part au vote

OBJET : SUBVENTIONS 2024 - FNACA

Monsieur le Maire rappelle que l'attribution des subventions financières aux associations a été faite lors du conseil du 23 mai sur avis de la Commission des Finances qui a suspendu plusieurs dossiers incomplets. Après régularisation des pièces manquantes il est proposé les subventions suivantes :

N°	ORGANISME	Normale
27	FNACA	200 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Où cet exposé, après en avoir délibéré,
à l'unanimité par 27 voix POUR

ALLOUE les subventions 2024 proposées.

DIT que les crédits sont prévus à l'article 65748 du Budget Primitif 2024

Pour copie conforme,
Le Maire,
Daniel SPAGNOU

Mis en ligne le 19/12/2024 à 15h21

REÇU EN PREFECTURE
le 19/12/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-210402095-20241218-2024_11_13_